

L'Intersyndicale des Agents Publics et Parapublics à Mayotte

CGT-Ma CGT Educ'action CFE-CGC CFTD UD-FO SNFOLC - SNETAA
L'Union syndicale Solidaires Mayotte Sud-Ct, Sud PTT UNSA SAEM-AEP/FAEN FSU

Mamoudzou, le 01 mai 2013

A
Monsieur Jacques WITKOWSKI
Préfet de Mayotte

Objet : préavis de grève reconductible à partir du mardi 14 mai 2013 (ce préavis de grève couvre tous les salariés de droit public et privé, titulaires et non titulaires appelés à cesser le travail aux dates mentionnées ci-dessous).

Monsieur le Préfet,

Le gouvernement a reçu les différentes organisations syndicales représentatives des trois fonctions publiques de Mayotte – accompagnées de leurs fédérations- entre le mercredi 24 et le mardi 30 avril de cette année.

Toutes ont rejeté les propositions du gouvernement considérant :

- Que le taux d'indexation de 40% est largement inférieur au coût réel de la vie et aux conditions de vie de Mayotte
- Que le calendrier proposé est tellement long qu'il ne reflète pas la volonté affichée de vouloir réparer les injustices subies par les agents publics de Mayotte
- Que la suppression de l'Indemnité d'éloignement au profit d'une indemnité de sujétion géographique ne garantira pas l'attractivité du département indispensable à son développement puisqu'elle va se traduire pour les agents concernés par une perte de revenus très significative.
- Que l'indexation ne concerne pas les agents non titulaires, pourtant par nature les plus fragiles

Nous exigeons tous que le gouvernement revoie sa copie et mette en place dans les meilleurs délais une négociation multilatérale pour la mise en place de l'indexation des salaires à Mayotte.

Faute de quoi, nous appellerons l'ensemble des agents publics à une première journée de grève – reconductible - le 14 mai 2013.

SAEM-AEP/FAEN
UNION SYNDICALE SOLIDAIRES
BALAHACHI
E. H. S. M.
C. S. O. A. / C. F. D. T.
Pour la CGT
Saliou MAHOUA
Pour le SNFOLC-FSU
L'UDFO Mayotte
UNSA
P. I. O. C. F. E. / C. G. C.
Présidente
Zeina AHAMED CFE/CCF
Scoute